

CGT – FO – CFDT – FSU – UNSA – FDSU – FAE Solidaire

Concertation Organisations Syndicales / SG du MEDAD du jeudi 7 février 2008
DECLARATION INTERSYNDICALE

Monsieur le ministre d'Etat : après les paroles, des actes et des résultats !

L'administration du MEDAD n'a rien de nouveau à nous indiquer en dehors de l'état actuel des réflexions sur l'organisation des futures administrations centrales. Sur ce sujet, la concertation avec l'ensemble des préfigurateurs est en cours et un point d'étape a déjà été fait avec les CTPC (ex MTETM, ex MEDD, ex Industrie) le 29 janvier dernier.

Comme nos organisations l'ont indiqué au ministre d'Etat le 18 décembre 2007, l'urgence est bien de construire **un projet ministériel confirmant le périmètre des missions et des compétences du MEDAD tout en préservant et renforçant les services déconcentrés, la territorialité du ministère et sa compétence technique.**

Oui, l'urgence est bien de positionner le MEDAD face aux fossoyeurs de la RGPP et pour que le projet corporatiste et idéologique du ministère de l'Intérieur ne se mette pas en oeuvre.

Nous prenons acte des propos du ministre d'Etat du 5 février 2008 devant les directeurs et sous-directeurs de l'administration centrale du MEDAD.

Maintenant, il est temps d'agir et de gagner les arbitrages interministériels !

Il revient désormais au ministre d'Etat, et à lui seul, de porter ce discours et de défendre le ministère, ses services et les personnels là où les décisions se prennent : à Matignon, à l'Élysée, dans le cadre du processus RGPP et face au ministère de l'Intérieur.

Il lui appartient également de répondre à l'insulte de monsieur Attali faite aux agents du MEDAD (interview publiée dans la presse régionale le 25 janvier).

Nous attendons du ministre d'Etat qu'il se batte pour la préservation de la compétence Logement, pour les DIR, les services de navigation, pour les services maritimes, pour tous les opérateurs au service de l'écologie, pour les CIFP et les Ecoles, pour le permis de conduire, pour le permis de construire, pour l'Ingénierie Publique, pour le RST, pour l'ensemble des services déconcentrés ... pour le MEDAD dans son intégralité.

Il est de sa responsabilité d'obtenir le maintien de la gestion des personnels du MEDAD par le MEDAD (et non par le corps préfectoral !) et d'éviter les suppressions d'emplois sur le budget trienal 2009/2011 : il n'est pas admissible que la RGPP impose une diminution d'effectifs pour les budgets des années à venir correspondant au double du nombre des départs en retraite programmés.

Nous attendons que le ministre d'Etat mette ses actes en adéquation avec ses récentes paroles. Il ne s'agit pas de tenter de rassurer les personnels (qui sont loin d'être naïfs). L'heure est à la détermination et à l'action pour la défense du MEDAD permettant, selon vos termes, de « *doter ce pays d'un outil national puissant, décliné ensuite au niveau territorial* ».

En conséquence, toutes les organisations syndicales quittent la séance et appellent TOUS LES PERSONNELS du MEDAD à se mobiliser massivement et à entrer dans l'action.
